



Greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

4 rue Pablo Neruda, 92020 NANTERRE CEDEX

09:00 - 12:30, 13:30 - 16:30 sur RDV en ligne sur <https://www.clicrdv.com/GTC92>

E-mail : contact@greffe-tae-nanterre.fr

www.greffe-tae-nanterre.fr - www.infogreffe.fr

1 / 5

État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **B.G.V**

Adresse requise : **Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt**

N° d'identification : 803 140 581

Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement

A la demande de :

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

N° d'inscription du greffe : n°011900180 prise le 25/02/2019

Date de péremption : 25/02/2029

Montant garanti

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 21/05/2026 à 11:30:47

Etat du chef de : B.G.V, Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt

Requis par :

Le greffier



Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : B.G.V Adresse : Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt Au profit de : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 6 avenue de Provence 75009 Paris 9e Arrondissement Domicile élu : EN SON AGENCE, 5 PLACE JULES GUESDE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Nature du fonds : Commercial Acte : Type de l'acte : Acte sous seing privé En date du : 20/02/2019 Référence du notaire : EN SON AGENCE, 5 PLACE JULES GUESDE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.	42 775,17 Euros
N° d'inscription du greffe : n°2023NFO00643 prise le 02/10/2023 N° d'inscription national : n°92012023FC00650 Date de péremption : 03/10/2033	Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : B.G.V Adresse : Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt Au profit de : KRONENBOURG, Boulevard de l'Europe 67210 Obernai Domicile élu : SA ETS TAFANEL, 105 rue d'Aubervilliers 75018 PARIS Nature du fonds : Commercial Acte : Type de l'acte : Acte sous seing privé En date du : 28/09/2023 Désignation du bien : Un fonds de commerce de : Café Brasserie Siège du fonds grevé : ZAC SEGUIN RIVES DESEINE 66 Avenue EMILE ZOLA 92100 Boulogne-Billancourt	43 200,00 Euros sauf mémoire
N° d'inscription du greffe : n°2023NFO00644 prise le 02/10/2023 N° d'inscription national : n°92012023FC00651 Date de péremption : 03/10/2033	Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) : B.G.V Adresse : Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt Au profit de : ETABLISSEMENTS TAFANEL, 105 rue d'Aubervilliers 75018 Paris 18e Arrondissement Domicile élu : En son siège social. Nature du fonds : Commercial Acte : Type de l'acte : Acte sous seing privé En date du : 28/09/2023 Désignation du bien : Un fonds de commerce de : Café Brasserie Siège du fonds grevé : ZAC SEGUIN RIVES DESEINE 66 Avenue EMILE ZOLA 92100 Boulogne-Billancourt	12 000,00 Euros sauf mémoire

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre
 Délivré le : 21/05/2026 à 11:30:47
 Etat du chef de : B.G.V, Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt
 Requis par :

Le greffier



Ch

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Néant

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 21/05/2026 à 11:30:47

Etat du chef de : B.G.V, Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt

Requis par :

Le greffier



Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

***Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.***

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 21/05/2026 à 11:30:47

Etat du chef de : B.G.V, Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt

Requis par :

Le greffier



Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution*

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre
Délivré le : 21/05/2026 à 11:30:47

Etat du chef de : B.G.V, Zac Seguin Rives de Seine 66 Avenue Émile Zola 92100 Boulogne-Billancourt

Requis par :

Le greffier



Ch